

Votre contact : CCI de l'Ain
 Christophe Dussaud
 04.74.32.13.00
 taxe@ain.cci.fr

Responsable de la taxe dans votre entreprise

(merci de compléter intégralement cette partie qui permettra la rédaction de votre reçu libératoire)

Raison sociale :

SIRET :

NOM et Prénom :

Adresse : CP / Ville

Tél. : Courriel

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

Raison sociale :

NOM et Prénom du contact :

Ville :

Tél. : Courriel :

NOM du bénéficiaire :

Point A de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Montant : €

Règlement par :

Chèque

À l'ordre de : CCI AIN – POINT A

à transmettre avec ce formulaire à :

CCI de l'Ain
 1 rue Joseph Bernier
 01000 Bourg en Bresse

Virement

IBAN : FR76 1009 6185 3800 0138 0450 161

BIC : CMCIFRPP

Motif **INDISPENSABLE** pour délivrer votre reçu libératoire : TA2021 + votre SIRET

Transmettre ce formulaire par mail à :
 taxe@ain.cci.fr

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68% de la masse salariale

Le calcul du montant global à verser reste le même.

OPCO
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

87%
POUR
L'APPRENTISSAGE
À VERSER À L'OPCO

87
%

100
%

13
%

ÉTABLISSEMENT

13% = LE SOLDE
À VERSER
À L'ÉTABLISSEMENT